

FABRIQUE D'EGLISE

NOTRE DAME DE MESSINES

7000 M O N S .

BUDGET.

2021.

Trésorier :R.BLONDIAU.
Av du Centenaire,37
7022-HYON
Mail :roanblo@yahoo.fr



[Accueil](#) |
 [Découvrir le diocèse](#) |
 [Devenir et grandir chrétien](#) |
 [Vivre sa Foi](#) |
 [La](#)

[Vous êtes ici : Accueil](#) >
 [La gestion diocésaine](#) >
 [SAGEP](#) >
 [Formulaire signalétique](#)

Formulaire signalétique

Rechercher

Numéro BCE :

Nom de l'établissement :

Rue de l'établissement : N° :

Code postal : Localité :

Numéro de téléphone :

Email :

COORDONNÉES DES MEMBRES

Président

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Numéro de téléphone :

Email :

Secrétaire

Nom : BODY

Prénom : Franz

Rue : Rue Pont Bara

N° : 50

Code postal : 6560

Localité : Solre Sur Sambre

Numéro de téléphone : 0470768246

Email : franz_body@hotmail

Trésorier

Nom : BLONDIAU

Prénom : Romain

Rue : Av du Centenaire

N° : 37

Code postal : 7022

Localité : Hyon

Numéro de téléphone : 0478/255265

Email : roanblo@yahoo.fr

Les autres membres (nom et prénom)

Le Doyen André MINET, F.BONBLED J.PATRIS Ch.FASSEAUX

A.LOMMEL

BUDGET 2021.

OBSERVATIONS DU TRESORIER ET DU CONSEIL DE FABRIQUE.

RECETTES ORDINAIRES Chapitre 1.

ART 7. Diminution suite coefficient de fermage en baisse régulièrement.

ART 11. Diminution suite baisse des taux de placement.

ART 18a Augmentation selon le document fourni par notre secrétariat social .
et 18b .

DEPENSES ORDINAIRES Chapitre 1.

ART 2. Diminution car en 2019 une erreur a été comise par notre sacristine
lors de la commande ,elle couvrira 2019 et 2020.

DEPENSES ORDINAIRES Chapitre 2.

ART 17.ART 19. Augmentation salariale selon le tableau nous remis par notre
ART 18.ART 26. secrétariat social.

ART 27. Augmentaion peu importante car en 2019 et 2020 des travaux
importants ont été effectués sur fonds propres .

ART 50b Augmentation suivant tableau de notre secrétariat social.
50c.

ART 50i.Diminution suite révision de notre contrat avec proximus.

RECETTES

NATURE DES RECETTES	Sommes portées au compte de 2019	Sommes portées au budget de 2021	Allocations modifiées par	
			le chef diocésain	la députation permanente

CHAPITRE PREMIER - Recettes ordinaires

1	Loyers de maisons	6.200,00 €	7.200,00 €		
2	Fermages de biens en argent				
3	Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
4	Rentes foncières en argent				
5	Rentes foncières en nature, évaluation en argent				
6	revenus des fondations : rentes	13,82 €	10,00 €		
7	" " : fermages (et maisons)	3.990,69 €	3.800,00 €		
8	Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
9	Intérêts de fonds placés en rentes sur l'Etat				
10	Intérêts de fonds placés à la caisse d'épargne				
11	Intérêts de fonds placés en autres valeurs	2.829,14 €	2.500,00 €		
12	Coupe de bois				
13	Produit du cimetière, vente d'herbes				
14	Produit des chaises, bancs, tribunes	1.631,12 €	1.500,00 €		
15	Produits de troncs, quêtes	1.017,59 €	1.000,00 €		
16	Droit dans les inhuma/ , srv funèbres et mariag	1.460,00 €	1.500,00 €		
17	Supplém.de la commune pr frais ordin. du cult	71.424,13 €	72.123,72 €		71.591,52
18	Autres recettes ordinaires :				
	a)....charges sociales.....	3.425,23 €	6.735,46 €		
	b).....précompte prof . retenu à la source...	2.821,43 €	3.363,47 €		
	c) ,,,,,,location de chasse	27,55 €	30,00 €		
	d).....				
	total des recettes ordinaires	94.840,70 €	99.762,65 €	- €	99.230,45 €

CHAPITRE II - recettes extraordinaires

19	Reliquat des Années 2009 et 2011				
20	Excédent présumé exercice courant	9.416,40 €	3.240,89 €		3241,09
21	Emprunts				
22	Ventes de biens, coupes extraordinaires, etc				
23	Remb. De Capitaux				
24	Donations, legs				
25	Subsides extraordinaires de la commune				
26	Subsides extraordinaires de la province				
27	Subsides extraordinaires de l'Etat				
28	Autres a) ...solde subs reçu ds les limites compte.				
	b).....solde subs extraord reçu ds les limites compte..				
	c)....indemnité assurances pr trav extraord.....				
	d).....				
	e)				
	Recettes ordinaires	94.840,70 €	99.762,65 €	- €	- €
	RECAPITULATION				
	Recettes extraordinaires	9.416,40 €	3.240,89 €	- €	- €
	Total général des recettes	104.257,10 €	103.003,54 €	- €	- €

102471,54

DEPENSES

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de 2019	Sommes portées au budget de 2021	Allocations modifiées par	
			le chef diocésain	la députation permanente

CHAPITRE PREMIER - Dépenses relatives à la
célébration du culte, arrêtées par l'Evêque
Objets de consommation

1	Pain d'autel	292,13 €	350,00 €		
2	Vin	402,93 €	200,00 €		
3	cire encens et chandelles	169,00 €	200,00 €		
4	huiles pr lampes ardentes	145,20 €	150,00 €		
5	Eclairage	6.201,81 €	6.200,00 €		
6	Autres : a) combustible chauffage.....	4.542,93 €	4.500,00 €		
	b) ..eau.....	184,47 €	200,00 €		
	c)				

Entretien du mobilier

7	Entretien des ornements et vases sacrés				
8	* des meubles et ustens de l'église et de la sacristie				
9	Blanchissage et raccommodage du linge				
10	Nettoieement de l'Eglise	47,33 €	300,00 €		
11	Autres : a)				
	b)				

Autres frais nécessaires à la célébration du culte

12	Achat d'ornements et vases sacrés				
13	Achat de meubles et ustensiles				
14	Achat de linge d'autel ordinaire				
15	Achat de livres liturgiques ordinaires	10,00 €	15,00 €		
Dépenses arrêtées par l'Evêque		11.996,00 €	12.115,00 €	- €	- €

CHAPITRE II - Dépenses soumises
à l'approbation de l'Evêque et de la députation permanente

I - DEPENSES ORDINAIRES

Gages et traitements

16	Traitement brut du clerc	- €			
17	Traitement du sacristain	19.425,60 €	21.558,72 €		
18	Traitement des chantres	2.186,88 €	2.274,44 €		
19	Traitement de l'organiste	15.664,80 €	16.296,34 €		
20	remplacement sacristain				
21	Traitement des enfants de chœur	72,00 €	72,00 €		
22	Traitement des sonneurs				
23	Traitement du porte croix				
24	Traitement du bedeau				
25	Traitement du suisse				
26	Traitement de la nettoyeuse	4.582,80 €	4.734,92 €		
Report		41.932,08 €	44.936,42 €	- €	- €

DEPENSES

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de 2019	Sommes portées au budget de 2021	Allocations modifiées par	
			le chef diocésain	la députation permanente

Dépenses ordinaires, chapitre II **Report**

41.932,08 €	44.936,42 €	- €	- €
--------------------	--------------------	-----	-----

Réparations d'entretien

27	Entretien et réparations de l'église	1.225,22 €	3.000,00 €		
28	Entretien de la sacristie				
29	Entretien du cimetière				
30	Entretien du presbytère		500,00 €		
31	Entretien d'autres propriétés bâties				
32	Entretien de l'orgue	363,00 €	400,00 €		
33	Entretien des cloches	391,96 €	400,00 €		
34	Entretien de l'horloge				
35	Entretien autres				
	a) entretien et réparat appareils chauffage	1.441,52 €	2.000,00 €		
	b)entretien et réparat extincteur	710,00 €	800,00 €		
	c) entreprise de nettoyage	551,77 €	570,00 €		
	d)				
sous total		46.615,55 €	52.606,42 €		

Dépenses diverses

36	Supplément de traitement au curé				
37	Supplément traitement au vicaire				
38	Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire				
39	Honoraires des prédicateurs	100,00 €	100,00 €		
40	abt "eglise de tournai"	244,00 €	244,00 €		
41	Remises allouées au trésorier	1.170,82 €	1.381,95 €		
42	Intérêts d'emprunts tiers .				
43	Acquit des anniv. messes et services religieux	679,00 €	679,00 €	147	
44	Intérêts de capitaux dus				
44b					
45	Papiers, plumes, encre, registres, imprimés, etc.	96,92 €	100,00 €		
46	Frais de correspondance, ports de lettres, etc	29,47 €	30,00 €		
47	Contributions	1.912,73 €	2.000,00 €		
48	Assurance contre l'incendie	6.515,75 €	6.400,00 €		
49	Fonds de réserve				
50	Autres dépenses ord a)CHARGES SOCIALES.	14.415,19 €	14.339,54 €		
	b) precompte prof versé	2.821,43 €	3.363,47 €		
	c) avantages sociaux bruts	5.964,27 €	6.528,56 €		
	d) assurance responsabilité civile	91,40 €	125,00 €		
	e)assurance loi	99,64 €	75,00 €		
	f)assurance rc objective	74,00 €	125,00 €		
	g)médecine du travail	393,60 €	450,00 €		
	h)sabam	50,60 €	50,60 €		
	i)procession et exécut music	608,00 €	608,00 €		
	j) Maintenance informatique		30,00 €		
	k)Taxe Réprobel	22,00 €	22,00 €		
	l)Frais Informatique	883,37 €	330,00 €		
	m)fondations sans charges religieuses	1.319,94 €	1.300,00 €		
DEPENSES ORDINAIRES CHAP II TOTAL		84.107,68 €	90.888,54 €	- €	- €

90356,54

DEPENSES

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de 2019	Sommes portées au budget de 2021	Allocations modifiées par	
			le Chef Diocésain	la députation permanente

II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES

51 Déficit du compte de l'année.2005	- €			
52 Dépenses rejetées du compte antérieur	- €			
53 Placement de capitaux				
54 Achat de vases sacrés, linge, livres, meubles et ustensiles non compris au chapitre premier	- €			
55 Décoration et embellissement de l'église	- €			
56 construction de l'église financt EPT	- €			
construction de l'église financt Région wallonne	- €			
57 " " orgue	- €			
58 " " du presbytère	- €			
59 " " d'autres propriétés bâties	- €			
60 Frais honoraires architecte				
61 Autres dépenses extraordinaires : a)				
62 dépenses ordinaires relatives à un exerc antérieur				
a) Fondations sans charges				
63 dépenses extraordinaires relatives à un exerc antérieur				
a) Grosses répa&rations à l'Eglise/Clocher				
b) Honoraires				
Dépenses extraordinaires. chapitre II Total		: €	: €	: €

III - RECAPITULATION

Dépenses				
Arrêtées par l'Evêque	11.996,00 €	12.115,00 €	- €	12.115,00 €
Soumises à l'approbation de l'Evêque et { ordinaires	84.107,68 €	90.888,54 €	- €	90.256,54 €
de la députation permanente { extraordinaires			- €	- €
Total général des dépenses	96.103,68 €	103.003,54 €	- €	102.471,54 €
Recettes	104.257,10 €	103.003,54 €	- €	102.471,54 €
Balance				
Dépenses	96.103,68 €	103.003,54 €	- €	102.471,54 €
Excédent	8.153,42 €	- €	- €	- €

Le présent compte, dressé et déclaré sincère par le trésorier soussigné, est arrêté par le conseil d'administration, sous les réserves et observations consignées en tête.

Ainsi fait en Conseil de Fabrique le 24/08/2020.

Le Secrétaire

Le Président

Les Membres

Le Membre-Trésorier








*Le Conseil communal d _____, dans sa séance du _____
a émis un avis _____*

*Le Conseil communal d _____, dans sa séance du _____
a émis un avis _____*

Le chef diocésain arrête et approuve, en ce qui le concerne, les allocations en recettes et en dépenses et le présent budget, pour l'année 19..., sous réserve des modifications y apportées dans l'avant-dernière colonne sous les N^{os}

La Députation permanente du Conseil provincial approuve, en ce qui la concerne, les allocations en recettes et en dépenses du présent budget, pour l'année 19..., sous réserve des modifications y apportées dans la dernière colonne sous les N^{os}